

Cercle'eau

Fenêtre sur  
l'actualité

---



**Pénurie énergétique : impacts sur la gestion des eaux**

**STEPs : renforcement des exigences sur l'azote et les micropolluants**

**PFAS : nouveaux défis**

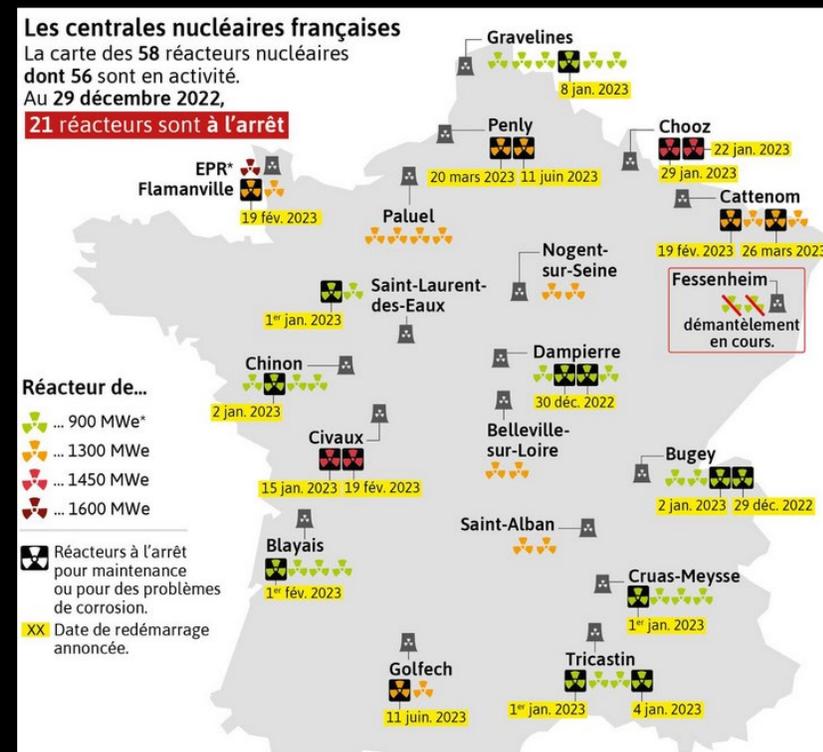
**Substances phytosanitaires agricoles : impact des interdictions récentes**

**Contrôle des places de remplissage et de lavage**



## Facteurs d'influence importants:

- La température (chauffage)
- La pluviométrie / taux de remplissage des barrages
- Le bon fonctionnement du parc nucléaire français
- La capacité / volonté des pays voisins à exporter (gaz et électricité)



[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr) – 29.12.2022

# Pénurie énergétique



## Interdictions et restrictions de consommation

Afin d'économiser l'énergie, les appareils gourmands en énergie et qui ne sont pas absolument utiles sont **interdits par le Conseil fédéral**.

Il peut s'agir notamment des équipements suivants:

- Saunas, jacuzzis, piscines
- Installations de climatisation
- Escalators et ascenseurs
- Éclairages des vitrines, enseignes lumineuses
- etc.

La liste est déterminée par le Conseil fédéral et publiée dans une ordonnance sur la gestion.

## Contingentement

Le contingentement est la mesure d'économie «douce»:

Tous les **gros consommateurs sont obligés** d'économiser une quantité ordonnée d'énergie afin d'éviter, dans la mesure du possible, les délestages.

À cet égard, les gros consommateurs ont des avantages:

- Ils sont le mieux à même de s'y préparer.
- Ils peuvent planifier des mesures individuelles internes à l'entreprise, qui entraveraient le moins possible leur activité.



## Délestages cycliques

Deux étapes de délestage sont prévues:



= **4h** de coupure, jusqu'à **8h** d'approvisionnement pour chaque zone de desserte



= **4h** de coupure, jusqu'à **4h** d'approvisionnement pour chaque zone de desserte

- ★ Avec des conséquences considérables pour l'économie et la population! La devise doit donc être:
- ★ Économiser suffisamment ensemble, solidairement, afin d'éviter à tout prix les délestages!



# Pénurie énergétique

**Mesures d'élimination des micropolluants dans les STEP en cas de dépassement des exigences numériques dans les eaux (20.4262)**

***Adoption 30.11.2021***

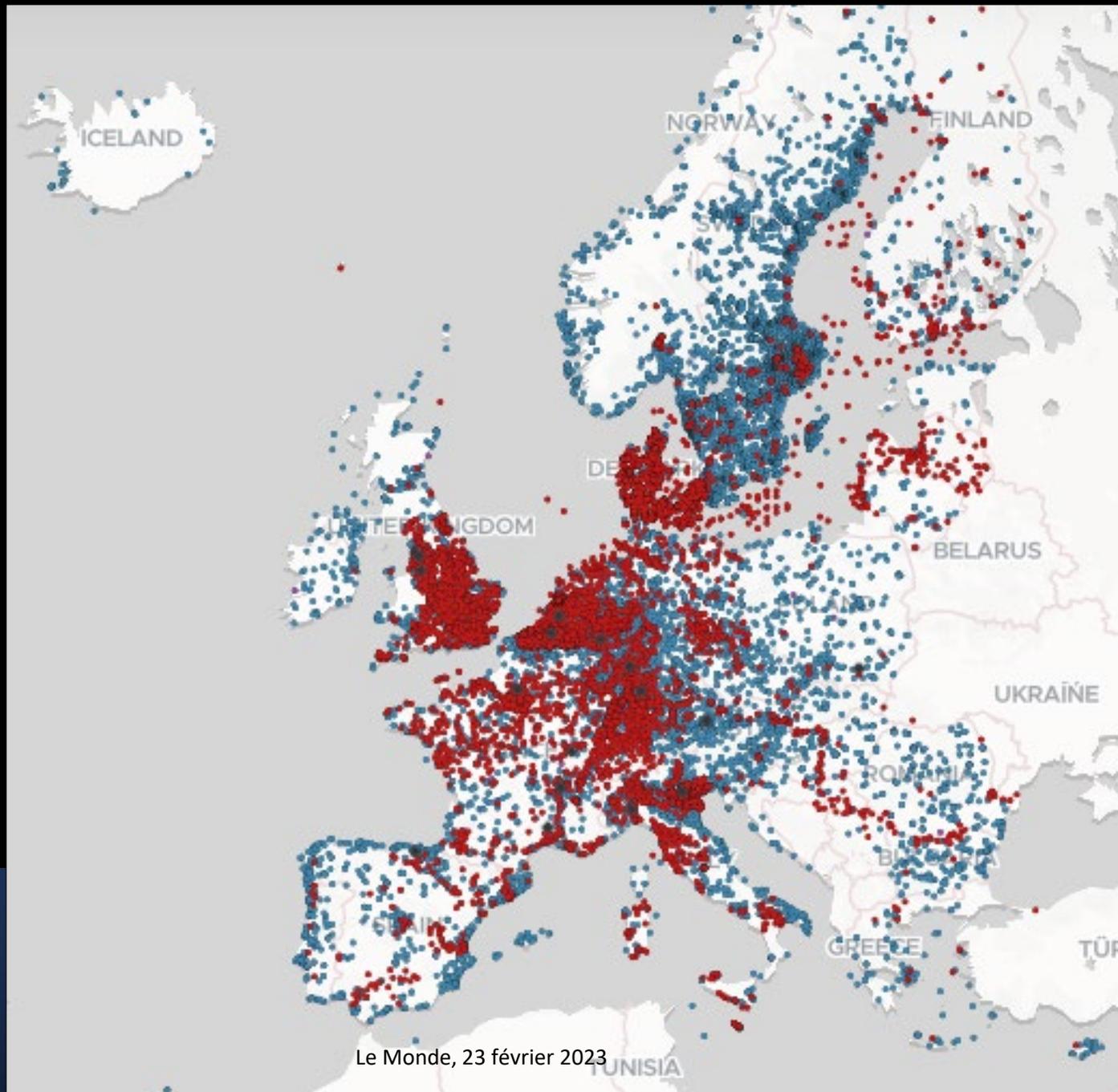
**Réduction des apports d'azote provenant des stations d'épuration des eaux usées (20.4261)**

***Adoption 15.6.2021***

**Adaptation nécessaire du cadre légal fédéral (LEaux & OEaux) pour répondre aux deux motions**

**STEPs : Azote et micropolluants**

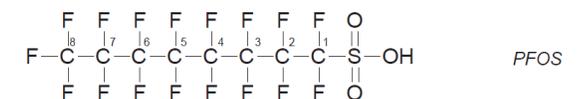
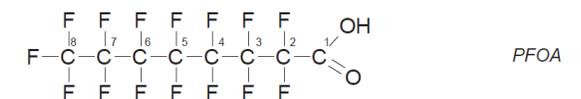
# PFAS



- Des composés particulièrement stables et persistants. Très solubles dans l'eau et donc très mobiles
- Groupe de substances comprenant actuellement env. 5000 composés
- Large utilisation en raison de leurs propriétés repoussant l'eau, la graisse et la saleté, résistantes à la chaleur
- Bioaccumulation conduisant à des concentrations élevées dans la chaîne alimentaire



## PFAS



**Plusieurs substances phytos agricoles sont interdites depuis le 01.01.2023 dans le cadre des paiements directs (PER).**

**Article 18 et l'annexe 6.1.1 et 6.1.2 de l'OPD**

**Des exceptions existent pour certains types de cultures (essentiellement du maraîchage).**

**Les substances de l'annexe 6.1.1 sont celles qui ont les plus forts dépassements dans les cours d'eau en Suisse**

**Quel impact sur la qualité des cours d'eau à court-moyen terme ?**

- a. alpha-cyperméthrine;
- b. cyperméthrine;
- c. deltaméthrine;
- d. diméthachlore;
- e. etofenprox;
- f. lambda-cyhalothrine;
- g. métazachlore;
- h. nicosulfuron;
- i. S-métolachlore;
- j. terbuthylazine

**Interdiction de substances  
phytosanitaires agricoles**

**L'article 47a de l'OEaux impose de recenser et de contrôler les aires de remplissage et de lavage des utilisateurs professionnels et commerciaux de produits phytosanitaires d'ici à fin 2026. Les modalités doivent encore être précisées par l'OFEV.**

- **Exploitations agricoles avec paiements directs, sans paiements directs**
- **Exploitations avec cultures d'arbres de Noël ou pépinières forestières**
- **Entreprises avec stockage de bois**
- **Entreprises d'entretien d'installations sportives privées et publiques**
- **Opérateurs d'installations ferroviaires**
- **Entreprises d'entretien de bâtiments privés et publics**
- **Opérateurs d'installations pour les vols de pulvérisation (hélicoptères)**

## Places de remplissage et lavage



